

# Bièvre



*Ci-dessous,  
les photos du nouvel échevin et de la nouvelle conseillère communale,  
lesquels ont prêté serment le 06 janvier 2014.*



*Monsieur Michaël MODAVE  
3ème Echevin*



*Madame Annie MARTIN  
Conseillère communale*

## Sommaire

Mot du Bourgmestre .....	3
Hommage à Mr Hugues André.....	4
Permanences du collège.....	4
Décisions du conseil communal.....	5
CPAS .....	7
Etat civil .....	8
Du neuf du côté des cartes d'identité électronique .....	9
Carte SIS .....	9
Carte isi+ .....	9
Centre culturel .....	9-12
Travaux en cours .....	13
Fêtes de l'Europe .....	13
Office du tourisme.....	14
Bibliothèque communale .....	14
Stages de Carnaval.....	14
Stage de Pâques.....	15
« Charte de bien vivre ensemble » .....	15
Wallonie week-ends bienvenue .....	15
L'Agence de Développement Local .....	16
Sports .....	16
Un peu d'histoire .....	17
Agenda .....	17

distribution postale

TRIMESTRIEL  
février 2014

# N°66

[www.bievre.be](http://www.bievre.be)

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ** **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citermes-Station service

# Ets WARIN s.a.

**GRAIDE (station)**  
Tel: 061/51.10.26




Votre expert chaleur

Simplifiez-vous la vie, commandez via  
**www.warin-mazout.be**

● Service - Qualité - Quantité  
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS

● Paiements échelonnés:  
Vous répartissez votre budget chauffage sur  
12 mois sans frais ni intérêts

● Ravitaillement automatique

**ESSO OPTIPLUS**



Notre Mazout à la pointe  
de la technologie

**ECONOMIE-SECURITE  
PROPRETE**



# THERET Laurent

Rue des Chanvires 13  
B-5555 Petit - Fays  
Tél/Fax: (0032) 61/51.21.94  
Bsm: (0032) 473/91.98.85  
Email: theret.laurent@belgacom.net

*Maçonnerie  
Rénovation, transformation  
Pose de carrelage  
intérieur et extérieur  
Aménagement extérieur*

**Un artisan,  
une passion,  
la pierre  
naturelle**

**Pour un mieux-être : réalisation à la chaux**



# BUREAU DONY SPRL

- \* Vente \* Location de vacances \* Evaluation
- \* Expertise \* Etat des lieux
- \* Lotissement \* Bornage
- \* Nivellement \* Implantation
- \* Etude de voirie et d'égouttage

Rue de la Retraite, 2 - 5555 BIEVRE - www.gjb.be  
0476/99.53.70 (Michaël) - 0477/57.31.16 (Marcel)  
michael@bureau-dony.net - marcel@bureau-dony.net



**TOITURES & ZINGUERIE**

**CHARPENTE**

**DEMOUSSAGE & REPARATION**

**TRANSFORMATIONS INT & EXT**

**ISOLATION**

**REPARATIONS URGENTES**

**0475/96.39.04 - 0473/41.23.96**

**Rue de la Forge, 3 - 5575 PATIGNIES**



# Martin

**Menuisiers Fabricant châssis BOIS** SA

Rue des Witays, 3  
5555 BIEVRE  
Tél: 061/51.13.87  
Fax: 061/51.20.70  
Email: info@martin-menuisiers.be  
www.martin-menuisiers.be






# OPTIMA



# CARENS

Aussi en 7 places



**Ets LUCY s.a.**  
Concessionnaire officiel  
Rue de Bouillon 100  
5555 Bievre  
061-51.10.32




## LE MOT DU BOURGMESTRE - DISCOURS VŒUX NOUVEL-AN 2014

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,  
Chers amis,

Il est des moments agréables dans la vie d'un bourgmestre, et la cérémonie des vœux en fait partie. Cette cérémonie est non seulement un moment agréable mais c'est aussi un moment important de la vie de notre commune car elle me permet, le temps d'une soirée, de faire avec vous la synthèse de l'année écoulée et de vous parler de ce que sera l'année à venir.

Cependant, et avant de tracer ensemble cette petite rétrospective, j'aimerais tout d'abord que l'on marque une minute de silence, en l'honneur de notre échevin, Hugues André, récemment disparu.

(...)

Merci.

J'aimerais également vous remercier d'avoir, une fois de plus, répondu présents, en grand nombre, à notre invitation, car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune et rien que pour cela, les membres du Collège et moi tenions déjà à vous remercier.

Donc, nous voilà de nouveau réunis pour notre traditionnelle cérémonie des vœux et ainsi, de façon tout aussi traditionnelle et sincère, je vous souhaite une excellente année 2014, à vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Que cette année soit pour vous toutes et tous une année de bonheur, de réussite personnelle et surtout une année remplie d'optimisme.

« Optimisme ? » Me direz-vous. Pourquoi diable faire preuve d'optimisme ? Car « l'optimisme », comme l'a dit Hellen Keller, écrivaine et activiste américaine, « est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance ». Sénèque, philosophe et homme d'état romain avait déjà dit cela, il y a près de 2000 ans en ces termes « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ».

Or il me semble qu'actuellement, le discours médiatique, les conversations des gens, les événements qui attirent notre attention sont bien trop souvent des événements tristes, des crises économiques, sociales, politiques et bien d'autres encore, qui nous rendent négatifs, frileux, méfiants. Les catastrophistes de tous poils n'ont jamais eu aussi bonne presse qu'actuellement si bien que l'on oublie parfois qu'aux quatre coins de la Belgique, certains continuent à se battre pour leurs opinions, pour leur projets, qu'ils s'attachent à concrétiser du mieux qu'ils peuvent.

Il faut que cela change en 2014 !

En effet, quand je regarde quelques instants vers le passé, force est de constater que malgré ce pessimisme ambiant, malgré les difficultés, au niveau communal, nous avons réussi à mener à bien un grand nombre de projets :

- Gros-Fays a été classé parmi les plus beaux villages de Wallonie ;
- Notre Bibliothèque a fêté ses 10 ans et ses activités rencontrent de plus en plus de succès ;
- Les nouvelles installations du tennis club de Bièvre ont été inaugurées ;
- Les enfants de nos écoles sont partis en classes de neige en Italie ;
- Les travaux d'aménagement de Petit-Fays ont été finalisés, ceux de la salle de Graide ont quant à eux bien avancés ;
- La commission du jumelage a été mise sur pied, ainsi qu'un tout nouvel Office du Tourisme ;

- Notre résidence Saint-Hubert a vu se construire ses 7 nouveaux lits courts séjours ;
- L'ATL a mis sur pied une journée « Place aux enfants » qui a récolté un grand succès ;
- L'Agence de Développement local économique en partenariat avec la commune de Vresse-sur-Semois a enfin vu le jour et nos deux nouveaux agents, Pierre et Sébastien, viennent de commencer leur travail avec enthousiasme ;
- La fréquentation de notre centre culturel a connu une hausse considérable ;
- Des partenariats fructueux ont été mis en place avec les contrats rivières, les apiculteurs, etc. ;
- On n'a pas augmenté les impôts communaux ;
- La vente de bois fut excellente ;
- On a enfin, après plus de 10 ans de procédure en justice, obtenu un bon résultat dans le dossier des commissariats de police de Bièvre et Vresse ;
- Enfin, je ne peux passer sous silence cet événement majeur : les diables rouges se sont qualifiés pour le mondial au Brésil.

Bref, une quantité importante d'événements positifs, de dossiers ayant abouti favorablement et tout cela grâce à votre collaboration, grâce à votre engagement précieuse et très apprécié par nos concitoyens. En effet, il me plaît de vous dire qu'il m'arrive très fréquemment de recevoir des témoignages positifs quant à l'accueil, le service, la bonne volonté qui est mise en œuvre par vous tous ici présents dans vos services respectifs. Pour tout cela, merci.

Je conclurai ce bilan en disant que tout ce qui a été fait afin de permettre l'aboutissement de ces projets est une illustration de cet optimisme déployé tout au long de l'année. Cela illustre aussi votre volonté d'offrir aux habitants de notre commune une qualité de vie réelle et visible, une image dynamique de notre entité.

Alors que souhaiter pour l'année nouvelle ? Eh bien, que ce souffle d'optimisme continue d'être présent pour nous afin de donner à nos concitoyens des motifs de satisfaction, et vous vous doutez bien que nous ne sommes pas à court d'idées. Je n'évoquerai rapidement que :

- La finalisation de la salle de Graide ;
- La construction des infrastructures du football de Bièvre ;
- L'accueil de près de 300 européens dans le courant du mois de juillet dans le cadre de l'initiative « Bièvre : commune d'Europe » ;
- Les commémorations des 100 ans de la guerre 14-18 avec plein de manifestations au programme ;
- La troisième classe maternelle de Bièvre qui verra le jour ;
- L'extension de la crèche qui débutera.

Pour mettre en œuvre tout cela, pour faire vivre ce vœu d'optimisme, les conseillers communaux, avec notamment notre toute nouvelle conseillère communale, Annie Martin, avec notre tout nouvel échevin Michael Modave, comptons sur vous, sur vos compétences, sur votre disponibilité, votre optimisme qui sera notre atout anti-crise pour l'année 2014.

Je termine ce discours en vous souhaitant une nouvelle fois mes meilleurs vœux et en vous remerciant pour votre travail et votre collaboration.

Bonne année à tous.

David CLARINVAL

## HOMMAGE À MR HUGUES ANDRÉ

Ci-après, vous pourrez lire l'éloge funèbre prononcé par Mr David Clarinval, Député-Bourgmestre lors des funérailles de Mr Hugues ANDRÉ, Echevin de la commune.

« Tania, Maïlys, Noah,  
Chers membres de la famille,  
Chers amis,  
Monsieur le curé,



Ce dimanche 24 novembre, un terrible coup de tonnerre a retenti dans le ciel de notre commune : nous avons appris avec stupéfaction le décès de Hugues, notre premier échevin.

Aujourd'hui encore, à l'heure où je prononce ces quelques mots, je n'arrive pas vraiment à y croire.

Je ne peux m'empêcher de repenser à tous les bons moments qu'en tant qu'amis et compagnons politiques nous avons passés ensemble au cours de ces années écoulées,

toutes ces heures de travail et de réflexion en collège communal mais aussi, tous ces bons moments partagés avec les citoyens, les associations diverses, les membres du conseil communal...

Pas plus tard encore qu'en ce début du mois d'octobre, lors du passage du flambeau sacré à travers les villages de notre entité, Hugues n'était pas peu fier de constater la présence, en grand nombre, d'enfants à chaque monument de la commune.

Hugues ne manquait pas d'illuminer cette activité, comme tant d'autres, de son sourire et de sa bonne humeur. En charge de l'enseignement, des cultes, de la jeunesse et des sports au sein du collège communal, Hugues infatigable travailleur foisonnait d'idées en tout genre pour dynamiser nos villages : la réouverture de l'école de Naomé, c'est son idée ; les activités comme le trophée des communes sportives, le « je cours pour ma forme », la marche athlétique ou encore notre présence au Mémorial Van Damme, c'était également grâce à lui ; les projets visant à améliorer les infrastructures

telles que la piscine de Carlsbourg ou les terrains synthétiques de Bièvre, c'était lui aussi.

A propos de la politique de la jeunesse, que n'a-t-on pas ri avec Freddy et Huguy, les deux lapins géants distribuant aux enfants des oeufs de Pâques. En ce qui concerne les cultes, il s'investissait sans compter dans les réunions de fabriques d'église, entretenant d'excellentes relations avec les fabriciens et les prêtres.

Hugues venait tout récemment d'obtenir gain de cause dans des dossiers qui lui tenaient particulièrement à cœur : la rénovation de la chapelle de la rue de Gembes ou encore la remise en peinture de l'église de Cornimont avec la complicité de son ami Marcel Javaux. Bref, longue est la liste des sujets dans lesquels Hugues s'était investi et cela, sans faire de bruit, en toute modestie et avec cette bienveillance qui ne le quittait jamais. Ça aussi, c'était Hugues...

Mais le domaine dans lequel il s'illustrait avec le plus de brio, c'était évidemment celui des rapports humains : il avait toujours le mot pour rire, le geste d'encouragement, le bon conseil ou le petit coup de main rendu à ceux qui en avaient besoin. Hugues ne ménageait pas ses efforts envers ses amis mais aussi et surtout envers sa famille, envers ses enfants Maylis et Noah, dont il était si fier et dont il nous parlait si souvent.

Aujourd'hui, trois ans après notre échevin Aimé Gérard, notre commune perd à nouveau un très grand monsieur et quant à moi, je perds un ami, un fidèle compagnon de route, qui me manque déjà.

Robert Baden-Powell disait : « Un sourire est une clef secrète qui ouvre bien des cœurs. » Qui mieux que nous, membres de sa famille, amis, collègues ou autres personnes ayant eu la chance de croiser le chemin de cet homme remarquable, peuvent comprendre la portée de cette phrase ?

Hugues, Monsieur l'échevin, mon ami, toi qui mieux que personne avais compris l'importance de savoir manier cette clef, je te souhaite de reposer en paix... »

David Clarinval

## PERMANENCES DU COLLÈGE



Si vous désirez rencontrer les membres du Collège Communal afin de leur faire part d'un problème, d'une requête, ..., ils se tiennent à votre disposition **chaque samedi de 10 à 12 heures**, dans la salle du Conseil Communal et ce, en toute discrétion.

	David CLARINVAL Bourgmestre	André COPINE, Echevin	Vinciane ROLIN, Echevin	Michaël MODAVE Echevin	Thierry LEONET Président du CPAS
Février	15	-	22	08	-
Mars	15	08	22	29	01
Avril	19	12	26	-	05
Mai	31	24	-	10	17
Juin	-	28	07	14	21

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2013

**Environnement**Cartographie de l'éolien en Wallonie - Avis

Vu la décision de principe du Collège communal en date du 09 septembre 2013 s'opposant aux zones favorables sans contrainte d'exclusion proposées à Bellefontaine au lieu-dit « Virée du Curé » et à Houdremont et ce, pour des raisons de visibilité avec le parc éolien existant actuellement à Bièvre ; par 12 voix pour et 1 abstention, émet un avis défavorable sur la cartographie de l'éolien en Wallonie.

**Logement**Stratégie communale d'actions en matière de logement 2014-2016

À l'unanimité, arrête comme suit le programme communal d'actions en matière de logement pour la période 2014-2016 :

- le logement nouveau situé à Bièvre, Rue de Bouillon, 26 (bâtiment Bodymat).
- la vente des terrains appartenant à la Société Wallonne du Logement situés à Bièvre, rue de la Gare.

**Marchés publics**

ACQUISITION	Prix estimé
Mobilier pour l'implantation primaire de Oizy	4.000 € TVAC
Matériel informatique pour le secrétariat communal	8.500 € TVAC
Armoires pour le centre de documentation (bibliothèque)	2.600 € TVAC

**Travaux**Travaux d'entretien de la voirie en 2011 - Décompte final

Approuve le décompte final des travaux de réfection des voiries de l'entité (exercice 2011), exécutés par SPRL GILSON au montant de 583.376,36 € TVAC.

Sont repris les travaux supplémentaires dont le besoin a été constaté en cours de chantier :

- Création de parkings supplémentaires à Baillamont
- Remplacement de 100 mètres de filets d'eau au lieu de 40 mètres à la Cité-du-Douaire
- Prolongement d'un chemin à Bièvre
- Filets d'eau supplémentaires à Naomé et Monceau

Monsieur Luc VINCENT, Conseiller communal, quitte la séance.

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal :

**Associations**o Conseil consultatif pour les affaires européennes

- Décide la création d'un Conseil Consultatif pour les Affaires européennes.
- Désigne comme Présidente, Madame Vinciane ROLIN, échevine ayant en charge les affaires européennes.
- Désigne les membres de cette commission, répartis suivant la clé d'Hondt ;

Liste EPV : Vinciane ROLIN, David CLARINVAL, Francesco DE FAZIO AVERSA, Franz GERARD, Michel HUMBLET, Marianne LAMBOT, Pierre LEJEUNE, Michaël MODAVE, Nicole PETIT, Jeannine PONCELET-DOUNY, Jean-Claude SCHINGTIENNE, Françoise TOUSSAINT

Liste Espoir : aucune candidature.

- Retire la mise à disposition du local communal situé à Bièvre, Rue de Bouillon 39B à l'ASBL « Bièvre, Commune d'Europe ».

**Syndicat d'Initiative**

Attendu que plusieurs entrevues et réunions ont été organisées avec le Collège communal en vue de redynamiser cette ASBL, sans aucun résultat :

- Octroie une subvention communale de maximum 15.000 € (au lieu de 29.566,11 €) à l'ASBL « Syndicat d'Initiative de la commune de Bièvre » pour l'exercice 2013 afin de lui permettre un fonctionnement correct.
- Retire la mise à disposition du local communal situé à Bièvre, Rue de Bouillon 39B à l'ASBL « Syndicat d'Initiative de la commune de Bièvre ».

**Office du Tourisme de Bièvre**

- Décide la création d'une ASBL « Office du Tourisme de Bièvre ».
- Décide d'arrêter de nouveaux statuts pour cette ASBL communale.
- Désigne les membres de cette commission, répartis suivant la clé d'Hondt ;  
Liste EPV : David CLARINVAL, Hugues ANDRE, André COPINE, Vinciane ROLIN, Thierry LEONET, Jean-Claude SCHINGTIENNE, Sabrina BUYSE, Dominique CANNIERE, Aline DIDIER, Yvan DIEUDONNE, Bénédicte DION, Mady DORCHYMONT, Philippe HENRY, David JEUNIAUX, Francis MARTIN, Katia RIES, Dominique ROBINET, Micheline VERDONCQ, Robert VAN RIJK.  
Liste Espoir : aucune candidature.

- Comme prévu dans les statuts, désigne comme Présidente, Madame Vinciane ROLIN, échevine du tourisme.
- Octroie une subvention communale de maximum 20.000 € afin de lui permettre un fonctionnement correct.
- Désigne les représentants communaux de l'Office du Tourisme suivants :

*Maison du Tourisme de l'Ardenne Namuroise : Madame Vinciane ROLIN*

*Centre Culturel de Bièvre : Monsieur Jean-Claude SCHINGTIENNE*

*Centre culturel Régional de Dinant : Madame Vinciane ROLIN*

*Fédération du Tourisme de la Province de Namur : Madame Vinciane ROLIN*

- Met à disposition de l'ASBL « Office du Tourisme de Bièvre » un local communal situé à Bièvre, Rue de Bouillon 39B.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2013

**Contentieux**Réforme des services de secours - Action en responsabilité contre l'Etat belge

Par 12 voix contre une, autorise le Collège communal à ester en justice si nécessaire.

**Fabriques d'églises**

Budget 2014 : Émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2014.

Fabrique	Budget	Intervention communale
Graide	28.289,54 € en équilibre	26.910,74 €
Monceau	7.978,54 € en équilibre	3.199,85 €
Petit-Fays	17.002,54 € en équilibre	8.553,35 €
Bellefontaine	23.238,53 € en équilibre	17.235,68 €

## Environnement

### Convention de suivi 2014-2016 avec la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers

S'engage à verser sa quote-part au budget pour la période 2014-2016, pour un montant annuel de 1.435 euros, indexé et ce, pour assurer le suivi de la mise en oeuvre du programme d'actions du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

## Patrimoine

### Acquisition de deux parcelles à Bellefontaine

Décide d'acquérir de gré à gré de deux parcelles appartenant aux consorts LOUIS de 2 parcelles d'une contenance respective de 15 ares 20 centiares pour le prix total de 4.093 € (fonds 380 € + bois 3.713 €).

### Aliénation d'une partie du chemin communal n° 6 à Baillamont

Décide de vendre de gré à gré à Monsieur Sébastien COMES une partie du chemin communal n° 6 à Baillamont pour une contenance de 2 ares 91 ca au prix de 239,80 € et à Monsieur Maurice JAUMOTTE une partie du chemin communal n° 6 à Baillamont pour une contenance de 8 ares 60 ca au prix de 709,50 €.

### Aliénation du bâtiment communal situé à Bièvre, Rue de Bouillon, 28

Décide de vendre de gré à gré à Monsieur Pierre MOHY représentant la SPRL MATHORECA Alimentation, la partie de la parcelle cadastrée à BIEVRE, Rue de Bouillon, 28 pour une contenance de 03 ares 02 ca au prix de 54.000 €.

## Taxes et redevances Exercice 2014

Centimes additionnels au précompte immobilier	Inchangée (2200)
Additionnels à l'impôt des personnes physiques	Inchangée (6 %)
Secondes résidences	Inchangée
Enlèvement des immondices	Inchangée
Inhumations	Inchangée
Immeubles bâtis innocupés	Inchangée
Recherche de renseignements administratifs	Inchangée
Distribution d'eau	CVD 2,48 €/m <sup>3</sup> CVA = 1,565 €/m <sup>3</sup> (HTVA)

## Marchés publics

ACQUISITION	Prix estimé
Étude pour la protection de 5 captages (subsidé par la SPGE)	20.000 € TVAC
Matériel pour le service déneigement (lame + semoir)	32.000 € TVAC

## Travaux

### Travaux d'extension du réseau de distribution d'eau à Monceau

Approuve le projet de travaux (fournitures) pour un montant estimé à 1.400 € TVAC.

### Travaux d'entretien des chemins agricole – Exercice 2012

Approuve le projet de travaux pour un montant estimé à 105.875 € TVAC.

### Travaux de transformation de la maison de village de Oizy

Approuve le cahier spécial des charges établis par l'auteur de projet, IMPACT SPRL.

Le montant estimé s'élève à 610.678,53 € TVAC.

## SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2013

Excusé : Luc Vincent

Le Conseil communal, observe une minute de silence en hommage à Monsieur Hugues ANDRE, Echevin, décédé le 24 novembre dernier.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil communal :

## DNF

Approuve des devis suivants :

Travaux	Montant estimé
Plantations	90.402 € TVAC
Regarnissage	1.899 € TVAC
Dégagements	19.221,51 € TVAC
Elagages	8.454,10 € TVAC
Voiries	174.919,56 € TVAC

## Finances

### Budget communal de l'exercice 2014

- Approuve le budget communal ordinaire de l'exercice 2014 et présentant un boni général de 10.454,62 €
- Approuve le budget communal extraordinaire de l'exercice 2014, en équilibre au montant de 4.500.062,65 €

### Dotation communale à la Zone de Police Houille-Semois pour l'exercice 2014

- Vote la dotation communale pour 2014 d'un montant de 290.518,48 € (Indexation d'1 %)

## CPAS et affaires sociales

### Budget de l'exercice 2014 du Centre Public d'Action Sociale

- Approuve le budget du CPAS ordinaire pour l'exercice 2014 équilibré à 1.218.378,32 € avec une intervention communale de 420.000,00 €  
L'extraordinaire est équilibré à 72.550 €

## Fabriques d'églises

**Budget 2014** - Émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2014.

Fabrique	Budget	Intervention communale
Cornimont	18.650,49 € en équilibre + 15.000 € à l'extraordinaire (peintures)	3.293,43 €
Gros-Fays	17.841,50 € en équilibre	16.454,86 €
Naomé	26.977,12 € en équilibre	2.565,85 €
Bièvre	75.524,02 € en équilibre	27.178,77 €

## Eclairage public

Placement d'un nouveau luminaire d'éclairage public avec plantation d'un candélabre à Oizy, rue Grande, 50	1.853,64 € TVAC
Placement d'un nouveau luminaire d'éclairage public sur poteau vide à Petit-Fays, rue des Chanvires, 14	545,79 € TVAC
Remplacement d'un luminaire d'éclairage public déclassé à Graide, rue de Naomé.	488,67 € TVAC

## Taxes et redevances

### Modification du prix de l'eau

Prend acte de la nouvelle tarification du C.V.A. à partir du 1er janvier 2014 conformément à la décision de la S.P.G.E., passant de 1,565 € le m<sup>3</sup> hors TVA à 1,745 € le m<sup>3</sup> hors TVA.

## Travaux

### Travaux d'égouttage à Graide - Station - Rue de Baillamont

Ratifie la décision du Comité de gestion de l'Inasep approuvant le projet de travaux d'égouttage Rue de Baillamont à Graide-Station pour un montant estimé à 225.000,00 € HTVA.

### Travaux de réfection du monument dédié aux maquisards dans le cimetière de Graide

Approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché à 5.723,30 € TVAC.

### Travaux de réfection du monument dédié aux maquisards dans le cimetière de Naomé

Approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché à 8.796,70 € TVAC.

### Travaux d'agrandissement de l'école maternelle de Bièvre

Considérant qu'il apparaît nécessaire de procéder à des travaux et/ou vérification supplémentaires : installation d'une ligne internet, vérification des installations électriques et sanitaires, pose d'un nouveau revêtement de sol dans les anciennes classes .... approuve l'avenant n°1 des travaux d'agrandissement de l'école maternelle de Bièvre s'élevant à 42.350 € TVAC et de confier la réalisation de ces travaux à la SA Sacotralux.

## Personnel

### Réforme des grades légaux - Revalorisation barémique

Décide que le statut pécuniaire du Directeur général est fixé sur base d'une amplitude d'échelle en 22 ans :

Echelle – minimum : 34.000,00 €

Echelle – maximum : 48.000,00 €

Augmentations barémiques : 21 X 636,36 et 1 X 636,44

## ATL

### Plan d'action 2013-2014

Est informé du plan d'action suivant :

- Organisation de la journée « Place aux Enfants »
- Organisation d'un stage en partenariat avec la Bibliothèque et de Centre culturel durant le congé de Toussaint
- Organisation d'une formation continue pour les accueillantes en place
- Achat d'une malle didactique
- Travail autour de la thématique de l'alimentation et de l'eau

## Règlement

### Charte de "Bien vivre ensemble" - Règlement général de Police

- a) Adopte le Règlement Général de Police de Bièvre avec les principales modifications suivantes :
- Les collectes et les ventes-collectes, tant de fonds que d'objets : Toute collecte de fonds ou d'objets effectuée sur la voie publique ou à domicile est soumise à l'autorisation écrite et préalable du Collège communal.
  - Edifices menaçant  
Toute personne sommée par l'autorité administrative de réparer ou de démolir des edifices menaçant ruine est tenue d'y procéder sans délai, à défaut de quoi il y sera procédé par l'administration aux frais, risques et périls du contrevenant.
  - Entretien des terrains  
Tout terrain, situé en zone d'habitat ou en zone d'habitat à caractère rural, devra être entretenu de manière telle qu'il ne constitue en rien un désagrément pour les propriétaires des parcelles voisines.

- b) De plus, une gradation des infractions est établie en :
- 1ère catégorie (coups et blessures volontaires, injures, destruction de véhicules)
  - 2ème catégorie (vols simples, dégradations de monuments, graffitis, destructions immobilières, mutilation d'arbres, destruction de clôture, dégradations mobilières, tapage nocturne, bris de clôture, violences, port de la burqa en public).

- c) Les sanctions administratives sont de 5 types :
- Amende administrative
  - Prestation citoyenne
  - Suspension administrative
  - Retrait administratif d'autorisation
  - Fermeture administrative d'établissement.

## CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

### BUDGET 2014 : « la galère à cause des pouvoirs supérieurs »

Soyons clair, ce budget est le plus difficile à boucler de ce millénaire !!!  
Le nouveau conseil assume pourtant ses responsabilités en impulsant des économies de fonctionnement :

Effets positifs de fonctionnement	
1) Passage à Publiwin (gestion informatique)	- 5.500 €
2) Chauffage du bâtiment CPAS (remplacement châssis en 2013)	- 3.200 €
3) Frais de déplacements en moins pour le soutien scolaire	- 2.500 €
4) Changement de firme pour l'entretien de l'ascenseur	- 1.800 €
5) Réorganisation du service repas (Paliseul)	- 41.857,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 54.857,97 €</b>

Cependant, les autorités supérieures ne nous font pas de cadeaux, jugez plutôt :

Effets positifs de fonctionnement	
1) Augmentation du salaire du Directeur Général (Région Wallonne)	+ 25.520,37 €
2) Fonds de responsabilisation de pension du personnel (Fédéral)	+ 9.857 €
3) Augmentation des RIS exclus du chômage (Fédéral)	+ 16.000 €
4) Correction du Fonds Spécial de l'aide sociale (Région Wallonne)	+ 6.711 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 58.088,07 €</b>

Ajoutons à cela que le fonds de réserves amassé durant 6 ans grâce aux efforts du conseil précédent va être épuisé.

Ce petit bas de laine que l'on s'était réservé pour les coups durs sera quasi vide fin 2014 !!!

Année budgétaire	Prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire	Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire
2013	95.007,61 €	54.550 €
2014	31.961,43 €	0 €

Ce budget est en équilibre à la somme de **1.218.378,32 €** à l'Ordinaire et de **46.000 €** à l'Extraordinaire.

La part communale inchangée pendant 5 ans a subi pour la 1<sup>ère</sup> fois une **baisse de 20.000 € (- 5 %) en 2011** et une seconde baisse en **2012 de 10.000 €**.

Pour **2013**, cette part a été revue à **420.000 €**, car nous avons ajouté 20.000 € pour un nouveau « rattrapage » concernant l'assurance groupe pour le staff des agents contractuels non nommés.

Pour **2014**, nous restons avec la même part communale avec toujours 20.000 € pour terminer ce « rattrapage ».

Cela représente une dépense moyenne de **130 € par habitant**, ce qui nous situe toujours bien au-delà de la moyenne régionale, et pourtant les perspectives d'avenir nous laissent supputer une augmentation de cette part communale.

En conclusion : les CPAS sont arrivés à un tournant crucial.

En effet, la charge de travail ne fait qu'augmenter de manière exponentielle.

Les fonds de réserve se vidant, les nouvelles dépenses imposées par les instances supérieures étant récurrentes, il reste à espérer une bonne surprise du compte !!!

Le Président, Thierry LEONET

- cartes d'identité pour les enfants de – 12 ans : 6,10 €

- Tarifs applicables aux procédures rapides :

- cartes d'identité électroniques pour les adultes et documents de séjour pour les étrangers : 181,30 € pour l'extrême urgence (3 jours) et 116,90 € pour l'urgence (4 jours)

- cartes d'identité pour les enfants de – 12 ans : 174,20 € pour l'extrême urgence (3 jours) et 109,80 € pour l'urgence (4 jours)

## 2) Utilisation de la carte d'identité électronique en lieu et place de la carte SIS

A partir du 1er janvier 2014, les mutuelles ne distribueront plus de nouvelles cartes SIS. Les cartes SIS volées, perdues ou arrivées en fin de validité ne seront plus remplacées. Au-delà du 31 décembre 2013, les données d'assurabilité présentes sur la carte SIS deviendront obsolètes.

Pendant une période transitoire la carte SIS pourra encore être utilisée, à des fins d'identification. Les cartes SIS devront être conservées par leur propriétaire au plus tard jusque fin 2015.

## Ma carte SIS va-t-elle être intégrée dans ma carte d'identité électronique (eID) ?

La carte SIS remplit actuellement deux objectifs :

- identifier les assurés sociaux (càd les personnes affiliées à une mutualité)
- connaître les droits de l'assuré social en matière de remboursement des soins de santé

Ces objectifs seront atteints différemment.

Pour l'identification, c'est en principe (en priorité) la carte eID qui sera utilisée comme support pour capter votre numéro d'identification de sécurité sociale (NISS).

Pour connaître le statut dans l'assurance soins de santé, il n'est pas prévu de placer les données de la carte SIS dans la carte d'identité électronique. Ces données sont conservées électroniquement par votre mutuelle. Progressivement, les professionnels de la santé consulteront vos données en ligne.

## QUELLES SONT LES PERSONNES QUI VONT RECEVOIR UNE CARTE ISI+ ?



Une carte isi+ sera distribuée **progressivement**

- aux personnes qui ne peuvent pas disposer d'un titre d'identité électronique et qui disposent d'une couverture sociale pour se faire soigner en Belgique.

- à tous les enfants < 12 ans : les enfants disposant d'une KidsID – renouvelable tous les 3 ans – recevront une carte isi+ pour des raisons de facilité et d'uniformité de traitement au sein des familles.

suite page n°13

## ETAT CIVIL DU 1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

### Naissances



DENONCIN Noéline, née le 08 octobre 2013, fille de Raphaël et de DEMOULIN Angélique ❖ FAES Enzo, né le 10 octobre 2013, fils de Fabien et de LIBAN Tamara ❖ LAVAL Léonie, née le 16 octobre 2013, fille de Pierre et de LOUIS Catherine ❖ MARCHAND

Eléna, née le 17 octobre 2013, fille de Pierre et de COLLIGNON Marie ❖ BOSSEAUX Maxime, né le 31 octobre 2013, fils de Kévin et de DEFFOIN Magaly ❖ MENAGE Louis, né le 01 novembre 2013, fils de Kévin et de JAUMOTTE Julie ❖ DION Léon, né le 07 décembre 2013, fils de Olivier et de PIERROT Marie-Aurélien ❖ LHOTEL Ethan, né le 27 décembre 2013, fils de Jérémy et de MERCIER Vanessa

### Mariages



♥ NASRI Mohamed de Bièvre et PONCELET Vinciane de Bièvre, mariés le 19 octobre 2013.

### Décès



STALLAERT Joannes de Naomé, y décédé le 12 octobre 2013 † DE BOEL Marie-Anne de Bièvre, y décédée le 18 octobre 2013 † MANCENALEZ Michel de Naomé, y décédé le 20 octobre 2013 † DAVREUX Lucie de Graide, décédée à Libramont-Chevigny le 28 octobre 2013 † ANDRÉ Hugues

de Graide, y décédé le 24 octobre 2013 † FALMAGNE Yvette de Gros-Fays, y décédée le 28 novembre 2013 † COPINE Jeanne de Bièvre, décédée à La Louvière le 20 décembre 2013

## DU NEUF DU CÔTÉ DES CARTES D'IDENTITÉ

### 1) Certains tarifs sont augmentés dès le 01 janvier 2014

- Tarifs applicables à la procédure de délivrance dans les délais normaux
- cartes d'identité électroniques et documents de séjour pour étrangers : 15,20 €





# Etiñcelle du Centre culturel



## Edito

Votre Centre culturel a hâte de sacrer, avec vous, ce dixième printemps ; résolu d'entendre longtemps encore, gazouiller les musiciens, de voir reverdir ses planches, d'assister à l'éclosion de jeunes artistes, de semer des graines de folies mais aussi de résistance (à la morosité inerte, à l'uniformisation, à l'aseptisation, au politiquement correct mais aussi au cynisme gratuit... bref à tout ce qui nous oblige à penser en rond et en rang) !  
Nous espérons qu'à l'image des potagers collectifs, vous viendrez chacun et chacune, semer vos idées et vos envies, au gré de nos saisons futures, et faire du Centre un beau jardin de vie !

L'équipe du CC : Pierre Dion, Zoé Van Campenhout et Marie Hardy.



## Spectacle à l'affiche et soirées à thèmes

Sa. 01 mars : 20h

### Godo et le Marquis de la Cie Sapiens (en lieu et place de « On en saigne »)

Cette farce met en scène le Marquis de la Rochefaucult, qui s'étant disputé avec le Marquis de Montreuil-Palan, le titre de 1er précepteur à la Cour du Roi, relève le défi d'éduquer n'importe quel individu en moins d'une semaine.

Montreuil-Palan lui impose donc Godo, un être imperméable à toute forme d'enseignement.



Toute la pièce montre la déchéance du Marquis, sa décrépitude qui augmente, voyant l'échéance du pari arriver à grand-pas, et devant constater son impuissance face aux résultats plus que médiocres de son élève. Mais tout comme dans la pièce « le Diner de con », le plus idiot n'est pas toujours celui que l'on croit !!

Une pièce qui égrène l'humour sous toutes ses formes, entre « frères ennemis », Charly Chaplin, Karl Valentin et Buster Keaton.



Paf : tarif habituel

Ve. 7 mars à 20h

**« De bouches à oreilles », Veillée à Petit-Fays : Soupe**

« De la table à la toile »...

De cette itinérance artistique, ne restera pas que ce medley d'images qui morcelle nos souvenirs... « De Bouches à oreilles », on passera par le regard. Ainsi ce périple, dans l'« intime Ardenne fera l'objet d'une projection, lors de la dernière escale: le retour au Centre.

**Au menu ce vendredi : Soupe de Jérôme Thomas (cie Tetras Lyre ) avec Frédéric Gillet**

Le cuisto (Frédéric) et le conteur (Jérôme) s'associent pour nous raconter la fameuse légende de la "soupe à tomber par terre" de l'île Potagekamut.

Le cuisinier épluche, découpe, déglace, et le conteur raconte. De juliennes en brunoises, les deux compères nous emportent, et quand l'histoire se termine, la soupe est juste prête, juste comme il faut, et le temps est venu de la partager...

Un spectacle de voyage, d'odeurs, de sons et de goût. Un hymne à la cuisine simple et goutue, au jardinage et à la générosité

**Paf : 1 plat froid (pour +-5 personnes) +sa recette, ou 1 histoire (écrite contée) ou 2€**

Sa. 13 avril : à 17h

**La troupe Joyeuse de Graide**

Est-il besoin encore de présenter cette troupe qui fait déferler depuis plus de 40 ans, des averses de bonne humeur ? Leur secret ? Un groupe uni, pour le meilleur et pour le rire, qui a conquis un public toujours plus nombreux et qui s'engage dans la transmission de son savoir-faire, auprès des jeunes, mis à l'honneur, en première partie de spectacle. Cette année la Troupe interprétera la pièce « Atout cœur », de Franck Didier

Cette comédie gaie et légère comporte tous les ingrédients nécessaires à une bonne pièce burlesque : l'argent, le pouvoir et les sentiments, le tout distillé avec rythme et humour. Elle met en présence des personnages qui malgré leurs petites qualités ou leurs gros défauts, sont drôles, parfois émouvants ou détestables, mais en tout état de cause toujours attachants.

**Ronchons, membres de l'AETEENCA (amateur exclusif de théâtre expérimental expressionniste nord-coréen anonyme) ...s'abstenir !!!!**

Sa. 05 avril : à 20h

**« Opération coups de théâtre »**

Première édition d'un cabaret-théâtre extraordinaire, qui unit, le temps d'une soirée, les troupes et comédiens « amateurs » (entendons « qui aiment ») de notre bouillonnant cru ! Encore une occasion de mettre en évidence l'action culturelle et artistique locale, dans tout ce qu'elle a de qualitatif et d'exigeant ! Opportunité, vous est offerte de soutenir la troupe locale de votre choix, à renfort de rires et d'applaudissements (pétards et vuvuzelas à proscrire !).

**Paf : 8, 6,50, 3 euros - Possibilité de se restaurer à l'entracte**

Ve. 18 avril : à 20h

**« De bouches à oreilles », Veillée à Bièvre : « Rome »**

La dernière étape de ce périple nous amène à ...Rome

Spectacle créé à Bièvre dans le cadre de la résidence du Tétrasy Lyre au centre culturel

Personne n'avait encore vérifié. Il suffisait pourtant de prendre la route et d'aller au bout.

Ce fut le premier. Le premier à mener l'expérience. Le premier à savoir enfin si toutes les routes menaient à Rome. Entre carnet de bord et livre de contes, « Rome » relate cette aventure. Pouce levé, sans carte ni pancarte au gré du vent et au fil des voitures.

Par sa simple parole, Jérôme Thomas convoque sur scène ces milliers de voitures croisées, les pluies torrentielles sur le macadam, et les soirées suspendues sous la lune. Un road-movie à pied et sur scène, empreint d'espace et de liberté.



### Fête aux loustics

Traversez le miroir et découvrez un Centre Culturel remplis de loustics...cette espèce très remuante, qui aimerait se nourrir exclusivement de sucrerie, qui arbore souvent une moustache de chocolat, court dans tous les sens et pousse des

« petits » cris aigus !!

Au programme : chasse aux œufs, goûter et spectacle de clowns, féculent de bonheur: « Show Patate ».

Un spectacle de clown "féculent" de bonheur! "Show Patate!", est le spectacle de Lato. Un spectacle interactif de clown humoristique qui allie jonglerie, théâtre, clown, magie et gags en tous genres. Lato est un personnage pétillant, énergique, drôle, touchant qui vous emportera tout au long de son show dans une suite de numéros « éclatants ». Mais attention, ce personnage burlesque aura besoin de vous pour réaliser ses numéros, vous allez ainsi devenir le propre acteur de votre spectacle. Ce spectacle plaira aux petits et aux grands.

**Paf : gratuit (offert par la Commune de Bièvre)**

**Sa. 19 avril : dès 15h30**



**Ve. 25 avril : dès 17h00**

### Je lis dans ma commune & Carrefour des générations

Cette journée sous le signe des Arts des lettres et de l'intergénérationnel, est le fruit d'une belle collaboration entre la Bibliothèque, la Résidence Saint-Hubert, les Ecoles de Bièvre et le Centre culturel de Bièvre.

Au programme, en vrac : Exposition Art Plastique (des écoles de Bièvre), projection d'un film, distribution des livres pour les nouveaux nés de la commune et spectacle de théâtre joué par des Ados...

Pour plus de détails, surveillez bien vos boîtes aux lettres !

**Sa. 03/05 : dès 14h00**

### Festival Musiques & Racines

Encore un anniversaire : le festival Musiques & Racines souffle ses 7 bougies, en ce joli mois des fous (et des folks) ! Une journée qui fera date, puisque le « festival » essaïmera dorénavant ses airs folks, mélodiques d'ici et d'ailleurs, chaque premier week-end de mai !

Pour fêter l'évènement, le Centre culturel, a construit son programme autour de « Tuur Florizoone & Didier Laloy », qui ont marqué la 1<sup>ère</sup> édition du festival, par un duo improvisé d'anthologie ! Côté chromatique, Tuur Florizoone, a étudié et assimilé tous les langages de la musique, du classique, au jazz. Côté diatonique, Didier Laloy, autodidacte, est le musicien le plus indépendant et le plus occupé du royaume ! Aurélie Dorzée sera également au programme :

Avec ou sans mot, sa voix se glisse au creux du violon... Sur scène, cette dame dégage une énergie étonnante, elle nous plonge dans un monde merveilleux où l'irréel côtoie l'humour et la fantaisie. Sa langue est une exploration entre improvisations, musique folk moderne et classique. Un bal folk clôturera ce petit festival...

Une journée métissée avec podium libre, concerts et bal folk aux mélanges riches, aux accents chauds, envoutants, épicés ...



**Paf festival: prévente : 10 ; 8,50 ; 3 €, sur place : 12 ; 10,50 ; 4€**

**Prix d'un concert : 8 ; 6,50 et 3€ (tarif habituel).**

# Exposition

## « Ethnies-colors »

5 Centres culturels (Bertrix, Durbuy, Nassogne, Bastogne et Bièvre) ont uni leurs forces au service d'une exposition collective autour des couleurs du monde, symboles d'ethnies mises à mal par la mondialisation. L'exposition, destinée aux 9-13 ans, leur permettra ainsi de se sensibiliser à d'autres cultures peu connues. Cinq modules conçus comme une œuvre d'Art contemporain.

**Le centre culturel de Bièvre** a choisi de mettre en lumière les lapons qui ont comme trait commun de leurs personnalités : le Sisu, que l'on pourrait traduire par persévérance, mais qui recouvre des nuances telles, qu'il symbolise l'âme finlandaise, l'acharnement placide et patient qui permet de survivre sur une terre pauvre et gelée six mois de l'année... Cette force tranquille leur a permis de glorieusement tenir tête à l'ours russe, puis l'ogre soviétique et, contre vents et marées, de conserver une identité bousculée par l'histoire. L'expo avec animation pédagogique, est ouverte aux écoles primaires et aux groupes, sur rendez-vous, et au tout public, dans sa version simple.

# Stages

## Carnaval :

« Masquer Chef » du 03 au 7 février 2014, de 9 à 16h00 (garderie gratuite dès 8h00 jusque 17h30)

« Masquer chefs » : stages de pâtisseries et de jeux autour du carnaval.

Quoi de plus ludique que de se déguiser avec des masques et costumes que l'on a créés de toute pièce ? Quoi de meilleur que de tremper ses doigts dans la pâte ou la sauce au chocolat ? Au menu pour vos enfants : Création de costumes et de masques, jeux autour de Carnaval et réalisation (et dégustation !!!) de pâtisseries.

Groupe 1 : les petits-gilles : de 2,5 à 5 ans

Groupe 2 : les Arpeyants : de 6 à 12 ans

Prix : 60€ pour les 2 stages (100€ pour frères/sœurs)

## Pâques :

« Le jardin extra-ordinaire » du 03 au 18 avril 2014, de 9 à 16h00 (garderie gratuite dès 8h00 jusque 17h30)

Stages pluridisciplinaires et créatifs : faune et flore  
Bouger, dessiner, créer, explorer, collecter... Bref un stage nature en folie avec des excursions et des balades.

Groupe 1 : de 2,5 à 5 ans

Groupe 2 : de 6 à 8 ans

Groupe 3 : de 9 à 12 ans

Prix : 50€ pour le groupe 1, 60€ pour les groupe 2 et 3 (100€ pour frères/sœurs)

# Citations du mois

Mars : « La fantaisie est un perpétuel printemps », Johann Friedrich von Schiller

Avril : « Même pour le simple envol d'un papillon tout le ciel est nécessaire », Paul Claudel

Mai : « Le père Noël ne fait jamais de réveillon dans sa maison, car il rentre au mois de mai ; ce n'est plus la saison », Francis Blanche

## Bloc-notes

- Ve. 7 mars à 20h : « De bouches à oreilles », Veillée à Petit-Fays : Soupe
- Sa. 13 avril : à 20h : La troupe Joyeuse de Graide
- Sa. 05 avril : à 20h : « Opération coups de théâtre »
- Ve. 18 avril : à 20h : « De bouches à oreilles », Veillée à Bièvre : « Rome »
- Sa. 19 avril : dès 15h30 : Fête aux loustics
- Ve. 25 avril : dès 17h00 : Je lis dans ma commune & Carrefour des générations
- Sa. 03/05 : Festival Musiques & Racines



## UN PETIT TOUR DES TRAVAUX EN COURS



Les travaux d'entretien annuels et récurrents sont en cours de réalisation actuellement. Ceux-ci ont été décidés par le Conseil Communal en 2013, il s'agit notamment de :

### - au niveau des voiries :

- La rénovation des voiries intérieures du village de Oizy (Rue de la Chapelle) reprendra après les intempéries hivernales
- Des filets d'eau doivent être placés aux endroits suivants
  - o Rue du Ru au Moulin à Bellefontaine
  - o A Cornimont : chemin de la Scaïre et (chemin n°1)
  - o A Graide : à l'entrée de l'ancien quai du tram
  - o A Monceau : Rue de la Rochette, Rue de Miraufontaine et du Timon
- Des réparations de voiries sont également prévues
  - o à Cornimont,
  - o à Oizy : Rue Clément Brasseur,
  - o A Graide : jonction ancien chemin du tram et Rue de Gembes, chemin en-dessous du cimetière et réfection d'une petite ruelle étroite au début de la Rue de la Station

### - au niveau des maçonneries :

divers murs seront restaurés prochainement (rejointoyage et/ou sablage et/ou réparation) et ce, à Baillamont (ancien abreuvoir), à Monceau (dans une ruelle et mur du cimetière, à Gros-Fays (soutènement de la salle), à Petit-Fays (soutènement près de la cabine électrique et du soubassement de l'église) et à Graide (entrée du cimetière)

Deux monuments érigés en mémoire de maquisards dans les cimetières de Graide et de Naomé seront également restaurés cette année.

### - au niveau de la distribution d'eau

=> remplacement d'une conduite d'adduction à Monceau Rue du Point de Vue et ce, depuis le carrefour avec la Rue du Plateau jusqu'au château d'eau situé près du garage Petitjean.

### - niveau des édifices du culte :

- La rénovation des toitures de l'église, du clocher et des nefs devraient débuter le 01 mars 2014 si les conditions climatiques le permettent

### - au niveau des autres bâtiments

⇒ **Aggrandissement de l'école maternelle de Bièvre**



Les travaux de l'école maternelle de Bièvre avancent bien ; le gros-œuvre a pu être terminé avant les congés de fin d'année. L'entreprise poursuit maintenant son travail à l'intérieur : chauffage,

sanitaire, électricité... Une légère restauration des anciennes classes est également prévue.

⇒ **construction d'une salle de village à Graide**

Les travaux de construction de la maison de village de Graide ont débuté le 10 juin 2013. Les travaux de gros-œuvre seront bientôt terminés ainsi que la toiture. Dans le courant du mois de janvier, les utilisateurs de la salle ont été invités à choisir divers coloris (murs intérieurs,...) carrelage,... Nous ne manquerons de continuer à vous informer sur l'évolution de cette construction.



FÊTES DE L'EUROPE À BIÈVRE  
DU 10 À 14 JUILLET 2014

### I. Appel aux familles d'accueil

L'association « European Charter of rural communities » est un **réseau unique de jumelage** avec des villages de l'ensemble des pays d'Europe, qui a pour slogan « People meet the People ».



Son projet est de permettre aux habitants de ces communes rurales de se rencontrer, d'échanger sur des sujets communs, mais également de découvrir les cultures et traditions des autres pays d'Europe.

Comme vous le savez, cet été, la commune de Bièvre a le plaisir d'organiser le grand rassemblement de ces 28 communes rurales d'Europe. L'Administration communale relève le défi d'accueillir, **du 10 au 14 juillet 2014**, 10 personnes de chaque pays de l'Union européenne. **Pour pouvoir faire de cet événement une grande fête européenne nous avons besoin de votre soutien.** Vous avez déjà été nombreux à vous manifester pour accueillir les délégations étrangères, et nous vous en remercions. La commune **cherche toujours des familles prêtes à accueillir une ou plusieurs personnes.**

N'hésitez pas à participer à cette expérience enrichissante qui ne se reproduira sans doute pas avant longtemps. Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire disponible au service population ou prendre contact avec Julien Coos : [julien.coos@bievre.be](mailto:julien.coos@bievre.be) 061/239673. [www.europancharter.eu](http://www.europancharter.eu)

Merci d'avance pour votre collaboration!

## 2. Rencontre européenne à Cissé :

Une délégation de 4 personnes s'est rendue à Cissé (France) pour la rencontre européenne des adultes qui se déroulait **du 24 au 27 octobre 2013**.



Au programme de la rencontre axée autour du thème des énergies renouvelables : visite d'une entreprise de bio-méthanisation, installation photovoltaïque, parc éolien et lagune pour le traitement des eaux usées.

Le samedi, une visite plus ludique des caves de la coopérative viticole de Saurmur fut organisée, ainsi que du village de Candes St-Martin, un des plus beaux villages de France. Cette rencontre était, une fois de plus, placée sous le signe de la convivialité et de l'échange entre européens.

## 3. Les prochaines rencontres après celle de Bièvre auront lieu :

- o Du 18 au 21 septembre à Lasseo (Autriche) pour les adultes.
- o Du 16 au 19 octobre à Naestved (Danemark) pour les jeunes.

Ces deux meetings clôtureront le projet 2013-2014. Les personnes souhaitant participer à ces rencontres peuvent prendre contact avec Julien Coos : [julien.coos@bievre.be](mailto:julien.coos@bievre.be)

un zèbre en carton, fait de rouleaux de carton et de morceaux de ficelle, qu'ils ont ensuite peints aux couleurs de l'animal.



Le deuxième jour, c'est un set de table sur le thème des fées qui a été réalisé : sur une grande feuille de papier cartonné, ils ont été invités à imaginer un paysage féérique à l'aide de bandelettes de papier, de feutres et autres crayons de couleur. Leurs œuvres ont ensuite été soigneusement plastifiées par Véronique afin

de les rendre imperméables et qu'ils puissent les utiliser chez eux comme sets de table. Une initiative fort appréciée des enfants, qui ont beaucoup aimé de voir leurs créations sublimes de la sorte.

Pour nourrir la réflexion des enfants sur le sujet, mais aussi pour exploiter les supports littéraires mis à disposition de l'atelier, Véronique a également égayé ces deux après-midis grâce à la lecture de contes sur le thème des fées et des lutins.



## OFFICE DU TOURISME

### Appel aux étudiants !

L'Office du tourisme de Bièvre cherche des étudiants pour assurer ses permanences pendant les périodes de congés scolaires ; à savoir les congés de Carnaval, Pâques, les vacances d'été, et les congés de Toussaint et de Noël 2014. Les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec Julien Coos par mail : [julien.coos@bievre.be](mailto:julien.coos@bievre.be) ou par téléphone : 061/239.673.



Enfin, pour clore ces deux journées d'activités, un gâteau a été réalisé avec la participation des enfants. Chacun a pu de la sorte emporter un morceau chez lui, en plus des bricolages réalisés.

L'atelier de Véronique organisera deux autres stages :

- vacances de Carnaval :

**du 05 mars 2014 au 07 mars 2014 - de 14 à 17h00**

- Et aux vacances de Pâques :

**du 09 avril 2014 au 11 avril 2014 - de 14 à 17h00**

⇒ il s'agit toujours d'ateliers créatifs autour du livre pour les enfants de 3 à 8 ans - L'inscription est de 15€ (13€ pour le 2ème enfant) - Info 061 239 672



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

### Compte-rendu de l'atelier de Véronique organisé pendant les vacances de Noël

Les 26 et 27 décembre derniers, les « Ateliers de Véronique » investissaient de nouveau le Centre Culturel de Bièvre.

Au programme cette fois : deux après-midis consacrées aux légendes de fées, lutins et feux-follets.



Toujours sur base d'un assortiment de livres pour enfants sur le thème choisi, Véronique a proposé aux enfants deux bricolages différents (un pour chaque jour). Le premier jour, les petits ont été amenés à réaliser

## STAGES DE CARNAVAL

### Service Accueil Temps Libre – Stage de cirque

À l'école communale de Bièvre - du mercredi 05/03 au vendredi 07/03 de 09 à 16 h 00

(garderies de 07h15 à 09h00 et de 16h à 17 h30) - PAF 40 € (à confirmer) !!! nombre de places limitée à 20 !!!

Contact : Mme Collin au 061/239 677 ou [carole.collin@bievre.be](mailto:carole.collin@bievre.be)



## STAGE DE PÂQUES



### Stages ADSL

Comme chaque année, l'ADSL organise des stages



- A l'école communale de Bièvre :

- o Baby sports/vélo 3 roues/ activités créatives de 3 à 5 ans - 73 € (ou 43 € Bièvre)
- o Pré-multisports/jeux et créativité de 5 à 7 ans - 73 € (ou 43 € Bièvre)
- A la Bounante (Graide Station)
  - o Sports passion / Spécial filles de 7 à 13 ans - 68 € (38 € Bièvre)
  - o Sports passion / Spécial garçon de 7 à 13 ans - 68 € (38 € Bièvre)
  - o + super activité : circuits Go Kart Balanzbike - 2 jours

**Info et inscriptions :** 081/ 61 18 40

### Prévision stages été :

- Juillet : 1 au 4 , du 07 au 11 et du 14 au 18
- Aout : 28/7 au 01/8 , du 04 au 08/08 et du 18 au 22/8

## « CHARTE DE BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Ce 09 décembre 2013, le Conseil communal a apporté de nombreuses modifications au règlement général de police, également appelé « Charte de bien vivre ensemble » lequel est appliqué par les agents de Police et l'agent constatateur.

Désormais, ce règlement se divise en deux parties :

### TITRE I : Les infractions communales passibles de sanctions administratives

Nous allons retrouver les articles règlementant : l'affichage, les camps de vacances, les collectes des déchets ménagers, la sécurité publique et la commodité de passage, la tranquillité publique, la divagation des animaux,...

Suite à la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (NLSAC), dans ce premier titre, est venu s'ajouter une section sur les faits les plus graves reprenant une série d'article du code pénal tel que : les coups et blessures volontaires, les injures, les vols simples, les tags et graffitis, les petites voies de fait et de violences légères,...

De ce fait, lorsque le Procureur du Roi classe sans suite un dossier, celui-ci peut être traité par le Fonctionnaire Sanctionnateur Communal (Mme Delphine Wathiez) qui peut condamner le contrevenant à payer une amende administrative.

Aussi, le montant maximum de l'amende est passé de 250€ à 350€ pour les majeurs et de 125€ à 175€ pour les mineurs ayant l'âge de 14 ans au moment des faits.

Enfin, lorsque le Fonctionnaire Sanctionnateur l'estime opportun, il peut proposer au contrevenant une prestation citoyenne en lieu et place de son amende. Elle consiste en une prestation d'intérêt général effectuée par le contrevenant au profit de la collectivité. La prestation citoyenne ne peut cependant excéder une durée de trente heures pour les majeurs et de quinze heures pour les mineurs ayant l'âge de 14 ans au moment des faits.

### TITRE II : Délinquance environnementale

Conformément au décret du 05 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, le Conseil

Communal a repris de nombreux articles provenant de différentes lois et décrets :

- la loi du 28 décembre 1964 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique;
- la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables;
- la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature;
- la loi du 18 juillet 1973 relative à la lutte contre le bruit;
- le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets;
- le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement;
- le Code de l'Environnement et le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau.

Pour des infractions relevant des textes précités, le Procureur du Roi ou le Fonctionnaire Sanctionnateur Communal peut condamner le contrevenant à payer une amende administrative allant de :

- 50 à 100.000€ pour les infractions de 2ème catégorie
- 50 à 10.000€ pour les infractions de 3ème catégorie
- 1 à 1.000€ pour les infractions de 4ème catégorie.

Vous pouvez consulter ce nouveau règlement, dans son intégralité, sur notre site internet [www.bievre.be](http://www.bievre.be) (rubrique « services communaux » => « service agent constatateur » ou via les accès rapides).

## WALLONIE WEEK-ENDS BIENVENUE

Les communes de Bièvre et Vresse-sur-Semois se sont engagées à participer ensemble aux



Le week-end retenu pour les deux communes est celui du

## 17 et 18 mai

Pour faire de cet évènement une réussite, nous avons besoin de vous, citoyens des deux communes, soit pour devenir ambassadeur et ouvrir votre porte au public tout au long du week-end soit pour donner un coup de main dans l'organisation de ce week-end.

### Qu'est-ce que " Wallonie, Week-ends Bienvenue " ?

C'est un week-end festif et attractif qui veut inciter à la découverte des deux communes. Pendant deux jours, le public observera et participera à un programme exceptionnel d'animations. Des lieux seront ouverts pour emmener les visiteurs à la rencontre des beautés cachées de notre quotidien, dans les villages de nos communes.

Nous pensons que vous pourriez être un ambassadeur intéressant pour ce week-end. En ouvrant vos portes et en accueillant les participants les 17 et 18 mai prochains, vous seriez l'un des maillons essentiels du succès de cette opération.

Chacun de vous a quelque chose à faire découvrir : une passion, un métier, un point de vue, une collection, un jardin, des œuvres, une histoire, des photographies, une promenade, un coin de nature, son savoir, etc.

### Qui peut devenir un ambassadeur ?

Toutes personnes désireuses de faire découvrir les trésors cachés de notre belle région.

\***Les habitants** : le collectionneur de roses ou de pièces rares, l'heureux possesseur d'une belle pièce d'architecture, le passionné de

nature qui possède un magnifique jardin patiemment entretenu, le propriétaire de chambres d'hôtes ou de gîte, l'historien, le généalogiste...

**\*Les commerçants :** le patron du bistrot de village avec son jeu de quilles à l'ancienne, un pâtissier ou un glacier artisanal, un réparateur d'horloges, un débardeur et son cheval, un pépiniériste, un céramiste, un ferronnier, un boucher et son jambon primé, un fleuriste, un céramiste, un restaurateur...

**\*Les entreprises :** brasserie, poterie, imprimerie, atelier de tournage, élevage de chèvres ou de bisons, de Blanc-Bleu-Belge ou de Limousines, maréchal ferrant, nouvelles technologies, carrières de pierres, sidérurgie, scieries, pépinières...

**\*Artisans :** peintres, sculpteurs, couturiers, chorégraphes, dessinateurs, photographes, produits du terroir...

**\*Pouvoirs publics :** conservateur de musée, instituteur de la petite école villageoise, agent de la Division Nature et Forêt...

**\*Milieux associatifs :** cercles horticoles, compagnies de théâtre dialectal, groupes vocaux et musicaux, académies de peinture et de musique, confréries gastronomiques, mouvements de jeunesse, philatélistes, collectionneurs de cartes postales anciennes, comités des fêtes, cercles d'histoire locale...

**Intéressé ou simplement curieux d'en savoir plus, alors n'hésitez pas à contacter**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (A.D.L.)



Bienvenue à l'Agence de Développement Local de Bièvre et Vresse-sur-Semois.

Nous venons à votre service pour :

- répondre à toutes vos questions
- vous accompagner et vous guider dans vos démarches
- le cas échéant, vous rediriger vers des structures plus qualifiées de notre région

**Nos services sont totalement GRATUITS**

Alors n'hésitez plus, contactez-nous :

**Pierre PONCELET et Sébastien MARSHMANT**  
 Tél. : 061/465.838  
 Site Internet : [www.adl-bievre-vresse.be](http://www.adl-bievre-vresse.be)  
 E-mail : [adl.bievre.vresse@gmail.com](mailto:adl.bievre.vresse@gmail.com)  
 Adresse : ADL Bièvre – Vresse/Semois  
 Rue Albert Raty 112  
 5550 Vresse-sur-Semois



Pierre Poncelet et Sébastien Marbehant  
 ADL Bièvre – Vresse-sur-Semois  
 Rue Albert Raty 112  
 5550 Vresse-sur-Semois  
 Tél : 061/46.58.38  
 e-mail : [adl.bievre.vresse@gmail.com](mailto:adl.bievre.vresse@gmail.com)  
 site internet : [www.adl-bievre-vresse.be](http://www.adl-bievre-vresse.be)

SPORTS



**ATTRIBUTION DU TROPHEE COMMUNAL DU MERITE SPORTIF ET DU TROPHEE COMMUNAL DU BENEVOLAT SPORTIF POUR L'ANNEE 2013**

Les candidatures doivent être remises au Secrétariat Communal pour le **28 février 2014 à 11 heures** au plus tard. Le règlement et le formulaire de présentation de candidat sont disponibles au Secrétariat communal ET sur le site internet (rubrique « actualités »).

Michael MODAVE, Echevin des Sports

**Agenda des prochains mois des sorties du club de marche « Les trotteurs ardennais »**



**LES TROTTEURS ARDENNAIS 2014**

Président: Guy ELECTRE rue A. Marchal, 12 - 5575 Gedinne - Tel : 061 58 73 60  
 Contact: Jacques ANDRE rue de Bouillon, 87 - 5555 Bièvre - Tel: 0477-98 04 31

Départ de toutes les marches à 14.00 heures

MOIS	Date	Lieu de sortie	Heure	Lieu de départ	Accueil
FEVRIER	13	GEDINNE-Gare	14h00	Chapelle	salle de Louette-St-Denis
MARS	13	BELLEFONTAINE	14h00	Salle des fêtes	Salle des fêtes
	27	SART-CUSTINNE	14h00	Salle des fêtes	Salle des fêtes RIENNE
AVRIL	10	CARLSBOURG	14h00	Salle des fêtes	Salle des fêtes
du 22 au 26 avril: Semaine des MARCHES INTERCLUBS					
MAI	8	GROS-FAYS	14h00	Salle des fêtes	Salle des fêtes
	22	WILLERZIE	14h00	Salle des fêtes	Salle des fêtes



## UN PEU D'HISTOIRE ...

Les barbelés

La propriété privée a toujours été sacrée. Anciennement, ce n'était pas facile de la démarquer. Si la maison était protégée, les terres et principalement les jardins étaient à la merci des animaux et des voleurs. On plaça des haies pour entourer les champs où l'on mettait du chanvre, du colza, du houblon. Cela préservait au moins des gros animaux. Pour les jardins contre les maisons, on construisit des murailles. On en retrouve encore de très anciennes. Pour séparer les champs, il y avait le bornage qui

donnait souvent lieu à des disputes ancestrales mais ne protégeait en rien. Pour ce qui était des prairies, on gardait ses bêtes, vaches ou autres. Les près fauchés étaient rendus aux vaches en septembre et leur garde était toujours un fameux sport dans mon enfance. On allait avec ses voisins garder nos vaches respectives. Entre copains, on les laissait faire ce qu'elles voulaient et pendant ce temps on s'amusait à faire du feu, des cabanes, des arcs. On cuisait des pommes de terre dans la cendre. Oh elles n'étaient pas loin, juste un champ plus haut. On se servait ! On rentrait à la nuit, le visage tout noir, les vaches se séparaient et retrouvaient leur unique chemin vers l'étable. Les jeunes ne connaissent plus ce plaisir. Pour les pâtures, on trouva la parade, les barbelés.

Je sais que cela suscite des souvenirs de guerre, mais ils ont cependant rendu des services et, malgré les clôtures électriques, ils sont encore très utilisés. Voici leur origine.

Au Texas, poussait une plante toute épineuse avec des fruits bizarres, sortes d'oranges vertes. Elle portait le nom d'une tribu indienne, les Osages. Les Indiens en tiraient le bois pour leurs arcs. Les Texans en ont fait en les serrant, des haies impénétrables, « hautes pour les chevaux, résistantes pour les bœufs, drues pour les cochons ». C'était pour ainsi dire un arbre. Ils s'appelèrent **l'osage orange**.

Au moment où les premiers colons se portèrent vers les Grandes Plaines, ils achetèrent des semences d'osage orange. Ainsi s'exportèrent les premières clôtures. Elles n'ont qu'un défaut : les arbres mettent trois années à pousser et une fois plantés, ils sont inamovibles. Rien qui corresponde à l'esprit nomade et conquérant des pionniers. Rien, sinon ces branches épineuses, effilées, piquantes. L'arbre délimite l'espace, la branche en interdit le franchissement. C'est bien mieux que les murets (qui se sautent), bien plus pragmatique que les barrières de bois (qui manque dans cette région).

Cela va donner des idées. Un américain du nom de Glidden va avoir l'idée d'imiter cette plante et d'en fabriquer en acier. C'est ce qui donna le barbelé. Il fut malheureusement utilisé par les Espagnols pour les camps de prisonniers à Cuba en 1896. Cet exemple fut suivi comme on le sait.

Yvon Barbazon

## AGENDA

Février

- **le mardi 11 février à partir de 15 h00 : Conférence U.T.A.N.**  
– Thème « La tragédie du 23 août 1914 et les 4 années d'occupation allemande », par Yvon BARBAZON, historien local

Mars

-  **Le 01 mars 2014 à partir de 20h00 - Grand feu à Graide** au terrain de football - Distribution gratuite de péket - crêpes, buvette et distribution de sacs de bonbons pour les enfants déguisés - Infos 0471/ 47 69 37
- **Le 01 mars 2014 à partir de 20h00** – Centre culturel de Bièvre : **Spectacle humoristique** - PAF 8€/ adultes - 6,50 € pour les moins de 26 ans et 3 € pour les moins de 12 ans - Infos 061 51 16 14
- **Le 04 mars 2014 de 14h00 à 17h00 - Cours de wallon** - au Centre Culturel de Bièvre - avec Mr Lucien Mahin - info : Mme Dorchymont 061/51 11 65
- **Du 05 mars 2014 à 14h00 au 07 mars 2014 à 17h00 - L'atelier de Véronique** : Atelier créatif autour du livre pour les enfants de 3 à 8 ans / 15€ (13 € pour le 2ème enfant) - Info 061 239 672
-  **Le 08 mars 2014 - Grand feu à Bièvre**  
- 18 h 30 : Départ du cortège de la place de l'Europe  
- 20 h 00 : mise à feu de la sorcière  
Infos : 0474/ 62 27 97
- **Du 10 mars 2014 à 08h00 au 20 mars 2014 à 18h00 - Exposition "Ethnies Colors"** : expo pédagogique destinée aux enfants de 09 à 13 ans – Gratuit - Infos: 061 51 16 14
- **Le 11 mars 2014 de 14h00 à 17h00 - Cours de Wallon** - de 14 à 17 h au Centre Culturel de Bièvre - avec Mr Lucien Mahin - info : Mme Dorchymont 061/51 11 65
-  **Le 15 mars 2014 à partir de 18h00 - Grand feu à Naomé**
-  **Le 16 mars 2014 à partir de 08h00 - Les Foulées du Coeur** : **Activités sportives au profit du Télévie**  
o 3 parcours de marche 6 - 13 - 20 km - départ 8h00  
o 3 parcours vtt 20 - 27 - 37 km - départ 8h00  
o 2 parcours jogging 6 - 13 - départ 10h00  
o 1 parcours trail 28 km - départ 10h00  
Renseignements : 061/51 19 59 ou  
<https://sites.google.com/site/runningclubbounantegraide/home>
- **Le 18 mars 2014 de 14h00 à 17h00 - Cours de wallon** - avec Mr Lucien Mahin - info : Mme Dorchymont 061/51 11 65
- **Le 25 mars 2014 de 14h00 à 17h00 - Cours de wallon** - avec Mr Lucien Mahin - info : Mme Dorchymont 061/51 11 65


- **Le 28 mars à 20 h00 à la Glycine** à Vresse-sur-Semois : L'équipe « Parentalité » vous invite à une **conférence intitulée : « Fous-moi la paix ! ... mais ne t'éloigne pas trop ! »** **L'adolescence : paradoxe entre éloignement et rapprochement.** Celle-ci sera animée par Monsieur Jean-Marie Hotton de « **L'autrement dit** ». Nous vous donnons rendez-vous à la Glycine (rue Albert Raty 83 Vresse), le 28 mars à 20h. Pour plus d'informations : CPAS de Vresse 061/50.02.42 - Monique de Taey : 0496/10.56.12 - **INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES**

## Avril

- **Le 05 avril 2014 à partir de 20h00** – Centre culturel de Bièvre - **Théâtre** : "Opération coup de théâtre", medley de petites pièces par les théâtres locaux à 20 h - Payant : 8 € adultes / 6,50 € - 26 ans / 3 € - 12 ans - Infos 061 51 16 14
-  **Le 05 avril 2014 à partir de 20h15 - Grand feu à Bellefontaine** : Départ aux flambeaux de l'église, contes, sonneurs de cors de chasse, buvette et barbecue - Gratuit – infos : 0486/ 35 90 57
- **Du 09 avril 2014 à 14h00 au 11 avril 2014 à 17h00 - Atelier de Véronique** : Atelier créatif autour du livre pour les enfants de 03 à 8 ans - Payant : 15 € pour le 1er enfant, 13 € pour le 2ème - infos : 061 239 672
-  **Le 12 avril 2014 à partir de 19h30 - Grand feu à Petit-Fays** - Renseignements : 0478 52 55 30
-  **Le 16 avril 2014 de 15h00 à 19h00 - Collecte de sang par la Croix-Rouge** au Centre culturel de Bièvre
-  **Le 19 avril 2014 à partir de 14h00 - Fêtes aux loustics** - Après-midi consacrée aux enfants avec chasse aux oeufs géante dans le parc Saint-Hubert, goûter de Pâques et spectacle - Infos : 061 239 660 ou 061 51 16 14

## Mai

- **Le 03 mai** à partir de 22 h 00 à Bièvre : **Bal de la jeunesse** – PAF 5 € - infos : 0474/62 27 97
- **le 03 mai** à partir de 14 h 00 – **Centre Culturel de Bièvre** : « **Festival Musiques et Racines** » avec Didier Laloy, podium libre, bal folk,... PAF 12 €/ adultes – 8,50 €/12- 25 ans et 3 €/0 - 11 ans
-  **le 03 mai de 09h30 à 12h30 : balade botanique** « autour de la flore de notre région » - départ de la Salle Ste Barbe - Gratuit – infos : 0499/80 89 85

-  **le 04 mai à Monceau** : **promenade pédestre** suivie d'un barbecue à partir de 09h15 **Club Canin du Pont Mack** – PAF 10 € - infos : 0476/82 60 64
- **du 23 au 25 mai à Graide** – **Kermesse** annuelle :
  - le 23 : concours de couyon suivi d'une soirée
  - le 24 : soirée cocktails (entrée 5 €)
  - le 25 : à 11 h apéro, à 14h pétanque, à 16h course aux canards et à 21 h bal de années 70/80/90
 Infos : 0471/47 69 37

- **Le 31 mai** : dans les communes des Bièvre – Gedinne et Vresse-sur-Semois : **Rallye touristique automobile** Découvrez les 3 communes sur 95 km, départ dès 08h30 – PAF : 20 €/ adulte et 10 €/enfant (6-12 ans) – déjeuner et repas de midi : offerts - Info : Maison du Tourisme : 061/29 28 27 – tourisme.vresse@skynet.be

## ACTIVITES DE L'UTAN



Un mardi par mois, à 15h00 au Centre culturel de Bièvre, l'UTAN vous convie à une conférence et ce, sur des thèmes variés (UTAN)

- **le 11 février** : « La tragédie du 23 août 1914 et les 4 années d'occupation à Bièvre » par Mr Yvon Barbazon, historien local
- **le mardi 11 mars** : « Le Wallon : historique et perspectives d'avenir » par Mr Christian Robinet, professeur de français et écrivain
- **le mardi 22 avril** : « Mon pays, ma maison » par Mr Armel Job, professeur-écrivain
- **Causerie en Wallon** : chaque premier mardi du mois à 15 h « les r'causeux d'walon » vous donnent rendez-vous au centre culturel : ambiance assurée !

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Mady Dorchymont : 061 51 11 65

## CENTRE CULTUREL DE BIEVRE

Les activités organisées par le Centre culturel de Bièvre sont détaillées dans les pages centrales « Etincelles du Centre Culturel », c'est pourquoi elles ne sont pas reprises ici. N'hésitez pas à les consulter !

Visitez également leur site internet : [www.centreculturel-bievre.com](http://www.centreculturel-bievre.com)

<p><b>THERET &amp; FILS</b>          Entreprise générale de maçonnerie  <b>BEAURAING CERAMIC</b>          Carrelage • Parquet • Pierre naturelle          Vente &amp; pose.  <b>BEAURAING LOCATION</b>          Vente • Location • Service          A usage professionnel &amp; particulier</p> <p><a href="http://www.theret.be">www.theret.be</a></p>	 <p><b>THERET ET FILS</b></p> <p><b>BEAURAING Ceramic</b></p> <p><b>BEAURAING Location</b></p>	<p><b>THERET &amp; FILS</b>          • Rue Ostivay, 27a B-5550 NAFFRAITURE          Tél. +32 (0)61 50 07 29 - Fax +32 (0)61 50 02 61          E-mail : <a href="mailto:contact@theret.be">contact@theret.be</a> - <a href="http://www.theret.be">www.theret.be</a></p> <p><b>BEAURAING CERAMIC</b>          • Route de Rochefort, 239 B-5570 BEAURAING          Tél. +32 (0)82 81 57 51 - Fax +32 (0)82 71 23 42          gsm : 0473/59 31 62          E-mail : <a href="mailto:beauraingceramic@theret.be">beauraingceramic@theret.be</a> - <a href="http://www.theret.be">www.theret.be</a></p> <p><b>BEAURAING LOCATION</b>          • Route de Rochefort, 239 B-5570 BEAURAING          Tél. +32 (0)82 71 24 69 - Fax +32 (0)82 71 23 42</p>
---	---	--



Banque & Assurances  
**Jean-Michel CLARINVAL**

5575 Gediane                      5550 Vresse-Sur-Semois  
Tél. 061/58 80 84                      Tél. 061/22 22 20

OCA : 63601 - MAJ : 20 2074

*Un contrat de confiance*



**SNACK - FRITERIE**  
**CHEZ BULL**  
**Brasserie - Sandwicherie**

**Ouvert le lundi & mardi de 11h30 à 14h30 et de 17h30 à 21h30 -  
du jeudi au dimanche de 11h30 à 14h30 et de 17h30 à 22h - Fermé le mercredi**

**Tél. 061/ 61 52 30 - GSM 0472 93 45 99**



**WEERTS  
BENJAMIN**  
chauffage sanitaire

SIX-PLANES 13  
5555 BIÈVRE  
TÉL./FAX • 061 46 05 08  
GSM • 0475 90 80 41  
E-mail : [weertsheymans@skynet.be](mailto:weertsheymans@skynet.be)

• dépannage  
• installation  
• entretien

Thierry TITEUX SPRL  
Infirmier indépendant  
Soins à domicile 24h/24  
Disponible 7j/7

Siège social  
rue de Dinant, 7  
5555 Bièvre

GSM 0497 74 38 16  
Tél. 061 46 81 05  
Pratique du tiers payant  
Toutes mutuelles

[www.jlb-construction.com](http://www.jlb-construction.com)



**Jean-Luc  
BAIJOT**  
MAÇONNERIE TRADITIONNELLE OÙ DE PIERRE - RENOVATION

**ENTREPRISE  
GÉNÉRALE  
DE  
CONSTRUCTION**  
Devis gratuit

Rue de la Station, 14 - 5555 GRAIDE - Tél. 0496/62.57.18



Ce bulletin est réalisé par :  
**SPRL REGIFO Edition**  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au  
**071 74 01 37**  
Fax **071 71 15 76**

**www.regifo.be**

**Notre conseiller en communication,  
Mr Michel Cogniaux  
Gsm 0496/30.83.63  
se fera un plaisir de vous rencontrer.  
e-mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)**



Nous recherchons  
des délégués commerciaux indépendants (H. F.)  
clientèle existante et à développer

CONTACT : [spri@regifo.be](mailto:spri@regifo.be) - T. 071/74 01 37 de 8h30 à 17h30  
[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)

citroen.be



# LE TECHNO SPACE

7 PLACES

3,8 - 6,3 L/100 KM 98 - 145 G CO<sub>2</sub>/KM

CITROËN partner TOTAL

EN CADEAU: 4 ANS DE GARANTIE!<sup>3</sup>  
Citroën vous offre le contrat 3 ans/50 000 km

## NOUVEAU CITROËN GRAND C4 PICASSO, LE TECHNOSPACE.

Le nouveau CITROËN Grand C4 Picasso met le meilleur de la technologie au service de votre bien-être. Son espace intérieur encore plus spacieux vous propose 7 places confortables, baignées de lumière grâce à son panoramique panoramique. Sa tablette tactile 7", son écran panoramique 12" HD personnalisable et ses technologies embarquées, vous permettent de rester connecté en toutes circonstances. Mais poursuivre le monde en toute sérénité et le monde entier dans votre voiture.

Il y a déjà un nouveau CITROËN Grand C4 Picasso 1.6 VTI Attraction 3pL à **19.750€** ou **18.450€**, prix de catalogue de 1.300€<sup>2</sup> déduits.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Modèle Break nouveau CITROËN Grand C4 Picasso Excluse certains prix de détail. Les prix indiqués sont des prix recommandés en francs belges nets de TVA. Ils sont indiqués par ordre de consommation. Les prix indiqués sont des prix recommandés en francs belges nets de TVA. Ils sont indiqués par ordre de consommation. Les prix indiqués sont des prix recommandés en francs belges nets de TVA. Ils sont indiqués par ordre de consommation.

GARAGE DES ARDENNES  
ROUTE DE BOUILLON 95  
5555 BIEVRE

GARAGE CRUCIFIX  
RUE D'ARLON 92A  
6760 VIRTON

Tél: 0032 61 51 11 79

Tél: 0032 63 58 21 66

retrouvez-nous sur [www.groupecrucifix.be](http://www.groupecrucifix.be)

# Carrefour market



Votre supermarché  
à **Bièvre**

**Horaire** : de 8h30 à 19h du lundi au samedi  
Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30  
Tél. 061/51.11.39 - Fax 061/51.19.54

**ACTION FIDÉLITÉ  
À DÉCOUVRIR**



**Le spécialiste des produits frais  
dans votre région**

- » Rayon boucherie**
- » Un vaste assortiment pour plus de choix**
- » Un assortiment saisonnier**
- » Une qualité et une fraîcheur garanties**
- » Une baisse de prix permanente de 10% à 15%**



**route de Bouillon, 106 à 5555 Bièvre**